le peuple.VS

Numéro 212
Octobre 2024



JAB CH-1950 Sion 1

LA POSTE

Manifestation cantonale pour les salaires 6-7

Echos du parlement 8-9

Le collier d'immunité d'Israël

Et non, on ne parle pas de la trouvaille d'un membre de l'équipe rouge lors d'une épreuve de Koh-Lanta mais bien de l'impunité totale d'une puissance occidentale qui commet depuis maintenant un an un génocide dans un des territoires le plus densément peuplé du monde.

Non content d'épurer une partie de la population civile d'une prison à ciel ouvert, l'entité sioniste a décidé unilatéralement de bombarder et d'envahir l'état souverain libanais. Comme c'était déjà le cas lors du pilonnage de Gaza, Israël prétend combattre le terrorisme pour justifier ces massacres abominables. En réalité, il s'agit une fois de plus d'une démonstration de force d'une puissance coloniale. Parce que le nœud du problème de cette guerre asymétrique qui dure depuis des décennies est bien le désir de colonisation et

Suite en page 2

d'expansion. Le tout sous couvert de nationalisme ethnique et d'exclusivisme religieux. Le revers de ce point central est l'oubli du droit à l'autodétermination des Palestiniens, figurant pourtant dans la charte des Nations unies. Durant des années, le gouvernement de Netanyahu, tout comme une partie de la société israélienne, a considéré la « question palestinienne », comme faisant partie du passé. A grand coup de décret favorisant la colonisation illégale dans les territoires occupés, ils ont pensé régler la problématique en annihilant à petit feu la possibilité d'un état palestinien. Il leur a été demandé d'accepter leur sort de peuple vaincu en disparaissant dans l'oubli.

Une autre problématique est que le droit international est jeté aux ordures depuis bien longtemps. A partir des attentats du 11 septembre 2001, nous avons assisté à un changement de grille de lecture de beaucoup de conflits. Quand certaines puissances prétendent combattre le terrorisme, tout ou presque est accepté. Massacres de civils, détention arbitraire et torture pour ne citer que ces crimes. Lorsqu'un pays, et surtout une puissance occidentale, nomme un ennemi en tant que terroriste, il se place en défenseur du bien contre le mal absolu pour justifier les pires atrocités. Dès lors, pourquoi se priver puisqu'une forme de tolérance de la part de la communauté internationale est acceptée ? Et plus on décortique les conflits, plus on constate ce changement de paradigme qui incite à se prétendre au-dessus de toutes les lois et de toute morale au prétexte de défendre un modèle libre et démocratique. Force est de constater qu'Israël n'y échappe pas. L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a été pendant de nombreuses années considérée comme terroriste, soit l'ennemi ultime à abattre avant d'être légitimée et que des pourparlers officiels soient menés. Le Hamas, qui a gagné les dernières élections démocratiques à Gaza rappelons-le, a subi en permanence cette tentative de dépolitisation et de diabolisation de son organisation. En agissant ainsi, Israël peut légitimer absolument tout. En déshumanisant également toute la population, elle accentue encore plus la violence, déjà inouïe, sur les Palestiniens. Selon l'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme, plus de 70'000 tonnes de bombes auraient été larguées sur la bande de Gaza par l'armée israélienne entre le 7 octobre et le 24 avril, dépassant de loin celles larguées sur les villes de Dresden, Hambourg, Londres, et Hiroshima pendant la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, environ 85 % des bâtiments sont détruits alors que l'hiver approche à grand pas. Selon certains experts qui comptabilisent les disparus et les morts directs ou indirects de cette guerre, près de 200'000 personnes auraient péri à Gaza depuis octobre 2023. Cela représenterait environ 10 % de la population. Comment ne pas être révolté en lisant ceci ? Le gouvernement d'extrême droite israélienne a menti à tout le monde. Prétextant ramener les otages – dont il n'en avait cure – et démanteler le Hamas, l'état hébreu a en fait détruit purement et simplement la Bande de Gaza. L'ancien officier de l'Armée française Guillaume Ancel résumait la situation ainsi : « Quand on utilise pour moitié des munitions aériennes, des bombes d'une tonne, ce ne sont pas des attaques ciblées. On sait dès le départ qu'on va faire 90 % de victimes collatérales. C'est un choix ». A titre de comparaison macabre, les crimes de guerre commis par le Hamas le 7 octobre 2023 ont tué environ un tiers de civil, le reste étant des soldats ou de forces de sécurité. Ce choix dont parlait cet « expert de la guerre » signifiait de faire régner la terreur sur une population civile en espérant qu'elle fuit. Il n'aura pas fallu longtemps d'ailleurs pour que certains extrémistes revendiquent ce bout de terre pour continuer leur politique expansionniste et coloniale.



Selon certains experts qui comptabilisent les disparus et les morts directs ou indirects de cette guerre, près de 200'000 personnes auraient péri à Gaza depuis octobre 2023.

S'agissant du Liban, l'entité sioniste a lancé 85'000 kg de bombes sur Beyrouth en détruisant six immeubles pour viser un seul homme. Cette attaque a tué une centaine de personnes. Le droit international est balayé, piétiné, massacré. Aujourd'hui, un état peut décider de qui il veut tuer en commettant des assassinats violents tuant de nombreux innocents. Où se trouve la limite de

cette dangereuse escalade ? Si aujourd'hui un état décidait de lancer une bombe sur la capitale d'un autre état pour tuer un individu qu'elle considère comme le mal, est-ce qu'il n'y aurait pas une réaction unanime de condamnation et de sanctions de la communauté internationale ? Pourquoi quand Israël enchaine des crimes de guerre simultanément sur plusieurs pays différents, personne ou presque ne s'offusque ? On assiste de plus en plus à une faillite de la morale et de l'éthique qui avaient été les piliers centraux de la charte de l'ONU au sortir de la 2e guerre mondiale. Les pays occidentaux renient chaque jour un peu plus leurs propres principes, ils se terrent dans une vision totalement colonialiste en reprenant la rhétorique d'un état aux pratiques terroristes. Et les médias reprennent en boucle la sémantique de ce pays voyou. Qu'on se le dise, Israël n'a pas le monopole de l'état paria dans le monde, et de loin pas. Mais c'est probablement l'unique pays qui invoque la démocratie et la lutte contre le barbarisme pour aller bombarder des écoles et des hôpitaux ou « juste » assassiner des journalistes.

Comment ne pas s'étonner pour ne pas dire s'indigner de voir quotidiennement des porte-parole de l'armée israélienne venir en direct répandre la propagande inhumaine aux relents fascisants ? Et gare à celui ou celle qui oserait remettre en doute les propos, l'ignoble chantage à l'antisémitisme ne se cacherait pas très loin. Car non, critiquer la politique coloniale et raciste, d'un état épinglé à maintes reprises pour ses pratiques d'apartheid ne peut être assimilé à de l'antisémitisme. Cet argument perfide nuit profondément aux réelles discriminations – perpétrées bien souvent par des extrémistes de droite – dont les personnes de confessions juives sont victimes. On peut citer comme preuve Netanyahu allant draguer les

Aujourd'hui, partout en Europe et même en Suisse, nous faisons preuve d'une complaisance infinie envers l'état d'Israël.

gouvernements européens les plus à droite de l'échiquier politique aux relents pourtant bien antisémites. Qu'importe si en Hongrie, en Pologne ou en Autriche on tient des propos révisionnistes voire négationnistes, l'important c'est que les partis fascisants soutiennent Israël. En France également, lors de la manifestation contre l'antisémitisme l'an dernier, des membres du Groupe union défense (GUD), défilaient aux côtés d'entités telles que la Ligue de défense juive (LDJ) et le Bétar. Le gouvernement israélien ne fait en réalité que perpétuer cette tradition remontant au début du sionisme qui consiste à trouver dans les antisémites européens des alliés à leur projet en se maintenant à la faveur de la « convergence coloniale ».



Aujourd'hui, partout en Europe et même en Suisse, nous faisons preuve d'une complaisance infinie envers l'état d'Israël. Lorsque ce dernier décide de faire exploser des milliers d'appareils électroniques simultanément en blessant ou tuant des milliers de personnes dont de nombreux civils, il ne peut être qualifié autrement qu'en tant qu'entité terroriste. Quand même l'ex-chef de la CIA Leon Panetta qualifie l'explosion des bipeurs du Hezbollah comme une « forme de terrorisme »,



nous pouvons légitimement penser qu'Israël est un régime de terreur. Malgré cela, notre pays continue de soutenir aveuglément l'état sioniste en s'alignant en permanence sur les décisions coloniales et impérialistes. La non-reconnaissance de la Palestine dans les frontières de 1967 combinée à la décision de suspendre les vivres de l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) démontrent encore plus le basculement de notre gouvernement dans une lâcheté bien marquée de « droitisme » et surtout bien loin de la tradition humanitaire que la Suisse pouvait se targuer d'avoir. A une époque où la guerre contre le terrorisme a causé bien plus de victimes que le terrorisme lui-même, et où elle a engendré davantage de vocations terroristes qu'elle n'en a éliminées, il serait peut-être temps de changer de grille de lecture en refusant de suivre continuellement la ligne des puissances occidentales ayant dévasté les pays du Sud global. Il n'a fallu que quelques semaines à la Suisse pour imposer des sanctions contre la Russie en 2022, combien d'années et de centaines de milliers de morts faudra-t-il pour que notre pays agisse contre une puissance qui commet un génocide à la vue de tous ?

Yoann Bodrito, rédacteur en chef

Un point de bascule

Les activités humaines ont sans équivoque provoqué le réchauffement de la planète, principalement par le biais des émissions de gaz à effet de serre.

- La température à la surface du globe atteint pour la période 2011-2020 1,1°C de plus qu'à l'ère préindustrielle.

- Les écosystèmes sont endommagés par la hausse des températures, qui entraîne la mort massive d'espèces sur terre et dans les océans. Certains écosystèmes se rapprochent d'un point de non-retour, en raison d'impacts tels que le recul des glaciers et le dégel du permafrost arctique.

- Les populations de vertébrés étudiés sur plusieurs décennies – poissons, oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles – ont chuté de 69 % en moyenne entre 1970 et 2018. En Suisse 17 % de toutes les espèces sont au bord de l'extinction ou en danger alors que 16 % sont vulnérables.



- Chaque année, la surface des forêts tropicales disparaissant peut être comparée à celle de la taille de la Grande-Bretagne.

- La poursuite des émissions de gaz à effet de serre entraînera une augmentation du réchauffement de la planète, avec la meilleure estimation d'atteindre +1.5°C de réchauffement climatique mondial à court terme, dans le début de la décennie 2030.

- Entre 200 millions et un milliard d'habitants des régions côtières seront menacés d'ici 2050 en cas d'inaction climatique. Soit dans 25 ans environ.

- Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le changement climatique est responsable d'au moins 150'000 décès par an, chiffre qui devrait doubler d'ici 2030.

- Qu'on arrive à freiner drastiquement les émissions de gaz à effet de serre ou non, le climat restera à la dérive encore longtemps. Aujourd'hui, notre mode de consommation effrénée est telle que la possibilité d'avoir un climat stable est fini.

- Même en stoppant toute émission, le surplus de CO2 dans l'atmosphère restera au moins 10'000 ans.

- Il ne reste actuellement que 4 % de biomasse sauvage contre 96 % pour les humains et les animaux domestiques.

- Quand la terre s'est réchauffée après la dernière glaciation en Europe, l'évolution de la moyenne a été de 5°C entre 5000 et 10'000 ans. Aujourd'hui, les modèles planchent sur une augmentation entre 3 et 6 degrés en moins d'un siècle.

Voilà quelques faits parmi tant d'autres de la situation catastrophique dans laquelle nous nous trouvons. Ces chiffres sont disponibles dans les rapports du GIEC et également parmi les nombreux vulgarisateurs scientifiques qui se chargent d'en faire des synthèses plus compréhensibles pour le commun des mortels. A l'instar de Bon Pote en France, ces militant·es du climat font un travail titanesque pour expliquer et alerter sur les dangers de nos modes de vie basées principalement sur une croissance infinie sur une planète aux ressources limitées. Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour un dynamitage de nos sociétés stables et prospères. L'inverse de ces sociétés sont des modèles totalement autoritaires. Le réchauffement climatique, en le laissant faire, détruira à terme les démocraties. Selon l'ONU, l'humanité mène une guerre suicidaire contre le monde naturel. Les conséquences sont déjà visibles au niveau des souffrances humaines, des effondrements économiques et de l'accélération de l'érosion de la vie sur terre. Cette triple urgence menace notre viabilité en tant qu'espèce. Le drame de nos sociétés est que nous avons tellement banalisé toutes ces informations effrayantes, qu'une grande partie de la population n'est plus capable de s'indigner ni même d'être touchée, tant que les conséquences à très court terme ne l'affectent pas directement.

Yoann Bodrito, rédacteur en chef

4x non et 1x oui le 24 novembre !



Alors que nous sommes jour après jour sur le terrain pour les élections communales, les prochaines votations approchent à grands pas. Ce ne sont pas moins que 5 objets qui seront soumis aux urnes le 24 novembre prochain.

Le Comité directeur a décidé de recommander au Conseil de parti le NON aux 4 objets fédéraux et le OUI à la loi climat cantonale.

NON à la modification de la LAMal (EFAS)

Avec le projet de modification de la LAMal, une grande partie du financement des soins, notamment ceux des EMS et à domicile, devrait être payée par les primes des assuré·es, mais aussi directement par les patient·es.

En conséquence, les primes augmenteraient toujours plus. Ce projet serait aussi lourd de conséquences pour les soins des aîné·es. Puisque ces soins seraient désormais intégrés aux prestations couvertes par les primes, les cantons se désengageraient de facto de ce domaine pourtant essentiel.

Les services publics comme la qualité des soins et les conditions de travail du personnel seraient donc fortement impactés. NON à ce mauvais projet !

NON aux milliards pour les autoroutes

Le projet d'extension des autoroutes, qui se chiffre en milliards, augmenterait le trafic routier. S'il y a plus de place sur les routes, la conduite automobile devient plus attrayante, et davantage de personnes prennent leur voiture. Le trafic augmenterait également aux entrées des villes.

Cette augmentation nuirait à la protection de l'environnement. Non seulement les émissions de gaz à effet de serre augmenteraient, mais en plus, des forêts seraient défrichées et des zones agricoles bétonnées.

Finalement, les coûts d'entretien s'élèveraient eux aussi à plusieurs milliards. Pour toutes ces raisons, votons NON le 24 novembre aux milliards pour les autoroutes !

NON aux attaques contre les locataires

Nous voterons aussi sur deux modifications du droit du bail. La première vise à restreindre drastiquement la sous-location, qui concerne les jeunes, mais aussi de très nombreuses PME. Aujourd'hui, il faut déjà recueillir l'accord de la partie bailleresse pour faire une sous-location, et il est interdit de demander des loyers trop élevés en la matière.

La seconde modification demande que le besoin propre, qui permet de résilier un bail, ne doive plus être urgent. C'est un affaiblissement dangereux de la protection contre les résiliations abusives.

Ces modifications s'inscrivent dans un plan du lobby immobilier : il souhaite saper la protection des locataires par toute une série de modifications législatives. C'est pourquoi il est important de voter 2x NON à ces attaques contre les locataires.

OUI à la loi climat cantonale

Finalement, nous voterons sur la loi climat cantonale, adoptée par le Grand Conseil et contre laquelle un référendum a abouti. La loi vise à protéger la population, la biodiversité et les biens matériels d'une valeur notable des conséquences des changements climatiques.



Ainsi, le canton devra contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour viser la neutralité carbone d'ici à 2040. Diverses mesures de soutien et d'encouragement sont prévues pour aider financièrement les particuliers, entreprises et communes dans leurs efforts. Une réserve climatique de 100 millions de francs pourra financer divers projets d'importance limités dans le temps.

Les derniers mois ont montré les conséquences du réchauffement climatique dans notre canton. Votons OUI à cette loi pour nous donner les moyens de lutter efficacement contre celui-ci !

Clément Borgeaud, président du PSVR

Toutes et tous à la manifestation cantonale pour les salaires le 16 novembre à Sion

Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.

Depuis 2021, les salaires réels baissent en Suisse et en Valais

Sans compensation de l'inflation, les salarié·es s'appauvrissent et ne peuvent pas maintenir leur pouvoir d'achat. De ce fait, en ne compensant pas intégralement le renchérissement, les employeurs valaisans ont dévalorisé les salaires de leur personnel.

L'argent coule à flot : les salaires doivent augmenter !

La Suisse et le Valais n'ont pas de problème de création de richesse. Nous avons par contre un très sérieux problème de répartition de la richesse créée. En effet, tandis que les salaires moyens et inférieurs baissent, les directions, les hauts cadres et les actionnaires voient leur rémunération continuer à croitre de façon quasi indécente ! Par ailleurs ils s'accaparent les gains de productivité générés par les salarié·es Il est donc plus que temps que les salarié·es obtiennent de fortes augmentations lors des négociations salariales de cet automne.

La mobilisation, le seul outil efficace pour augmenter les salaires !

Pour obtenir leur dû, les salariés doivent utiliser le seul outil efficace à leur disposition, à savoir la lutte collective et la mobilisation. En effet, s'il suffisait d'avancer des arguments rationnels pour obtenir des augmentations raisonnables de salaire, la pénurie quasi généralisée de personnel pour tous les corps de métier et le boom économique continu (en particulier dans la construction), arguments rationnels s'il en est pour justifier des augmentations de salaires, auraient dû suffire non seulement pour compenser l'inflation mais également pour revaloriser réellement les salaires ces dernières années. Or il n'en est rien.

16 novembre, manifestation cantonale pour les salaires

C'est pourquoi, afin de démontrer leur détermination à obtenir de justes et nécessaires augmentations salariales pour 2025, les salarié·es du canton doivent se mobiliser massivement lors de la manifestation cantonale pour les salaires organisée par Unia le 16 novembre à Sion (départ à 10 h 30 devant l'hôtel du Castel).

L'ensemble des salariés, membres ou non d'un syndicat doivent venir faire entendre leurs justes et légitimes revendications, tant du public, du parapublic que du privé et de tous les secteurs (construction, artisanat du bâtiment, vente, tertiaire, hôtellerie, industrie, chimie, etc.).

Pierre-Yves Maillard comme orateur

Parmi les orateurs, outre Vania Alleva présidente d'Unia, Pierre-Yves Maillard président de l'Union syndicale suisse (USS) viendra une nouvelle fois porter haut et fort la voix du monde du travail.

Transports gratuits

Afin que le plus grand nombre puisse prendre part à cette importante manifestation, nous avons organisé des transports gratuits depuis Sierre, Monthey et Martigny (inscription pour les transports : **https://valais.unia.ch/manif-salaires-sion** ou le 027 602 60 00 ou valais@unia.ch



Transport gratuit
depuis Monthey, Martigny et Sierre

UNIA

16 NOVEMBRE – 10H30, SION

Devant l'hôtel le Castel, Rue du Scex 38

MANIFESTATION CANTONALE POUR LES SALAIRES



Prises de parole

Pierre-Yves Maillard
Président de l'Union syndicale suisse (USS)

Vania Alleva
Présidente d'Unia

Blaise Carron
Secrétaire régional d'Unia Valais

Martin Dremelj
Responsable de la section Unia Haut-Valais

Animations folkloriques

Infos et inscriptions pour le transport
027 602 60 00
valais@unia.ch



RHÔNE 3

Ce que certains ont mis 20 ans à construire, d'autres ont mis trois ans à démanteler !

20 ans à planifier, à construire et à financer le chantier du siècle

Tony Arborino, chef du Service du Rhône, et les conseillers d'Etat Jean-Jacques Rey-Bellet puis Jacques Melly ont géré **sur 20 ans** le dossier de la 3e correction du Rhône de manière interdisciplinaire, scientifique et démocratique avec mise en consultation en 2008. Des expertises en 2009 et 2012 de variantes visant déjà la récupération de terres agricoles dans l'élargissement minimal du fleuve sont déboutées tant du point de vue de la sécurité, de la légalité que des règles de l'art. Le PA-R3 est adapté après la consultation.



S'en suivent les approbations des parlements, des Conseils d'Etat (CE) VS/ VD et de la Confédération, les financements du canton et de la Confédération, le fameux milliard. Puis dès 2016, 200 millions de francs de compensation agricole R3 attribués par Berne sont gérés par le Service de l'agriculture. Les travaux de la mesure prioritaire (MP) de Viège se poursuivent, plusieurs mesures anticipées (MA) aussi et la MP de Chippis est gérée, avec une mise à l'enquête publique en attente d'on ne sait quoi jusqu'en juin 2024.

Le démantèlement du PA-R3 prendra trois ans dès 2021 – toujours pour récupérer des terres agricoles et ne pas devoir dézoner ailleurs pour les surfaces d'assolement (SDA) attendues par Berne. Le nouveau Conseil d'Etat juge la sécurité du PA-R3 surdimensionnée tout comme le nouveau service des dangers naturels (SDANA) qu'il vient de créer. Il souhaite le réviser et dès janvier 2023 la confédération suspend son subventionnement. La révision du PA-R3 annoncée en mai 2024 se base sur l'analyse à charge du bureau mandaté sans concertation avec ses partenaires, le canton de Vaud et la Confédération.

Basée sur une seule analyse d'ingénieur non expert (E-AS SA) et non légitime selon la levée de boucliers des milieux scientifiques suisses de l'aménagement des cours d'eau, des dangers naturels et des crues/inondations (FAN, CIPC, ASAE, Espazium, ...) dont deux anciens collaborateurs de la 3e correction du Rhône, **la révision du PA-R3 n'a plus aucun sens.** Si ce n'est dans la marge de manœuvre laissée pour chaque tronçon dans le respect de la légalité, de la sécurité et des règles de l'art. Les conditions d'une révision (LcDNACE art.16) ne sont pas réunies dès lors que les justificatifs invoqués sont dans leur grande majorité tout simplement faux (10/12). Du jamais vu !

Le parlement vaudois veut à l'unanimité des partis que le PA-R3 2016 se fasse au plus vite, un PA-R3 5 Etoiles.

- Qui voudrait pour la plaine d'une sécurité 2 Etoiles, ainsi définie par le CE valaisan, en temps de réchauffement climatique alors que les crues alternent sur la planète entière avec les sécheresses ?

- Qui voudrait d'un projet qui n'aurait pas l'approbation des scientifiques suisses, experts des dangers naturels, des crues/inondations et de l'aménagement de cours d'eau ?

- Qui voudrait d'un projet qui ne correspondrait pas à la législation fédérale et ne recevrait pas son financement ?

Conscients des enjeux sécuritaires, économiques et agricoles tout autant que de l'aménagement territorial en cours dans les limites de la plaine, le groupe de travail PS/GC qui souhaite **la mise en œuvre du PA-R3 2016** a déposé des interventions parlementaires pour la journée spéciale « Rhône » et s'interroge sur le fonctionnement du Conseil d'Etat et de certains services de l'administration.

Marlyne Andrey-Berclaz,
députée

Révision fiscale – de la poudre aux yeux?



Le Grand Conseil a fait sa rentrée politique il y a quelques semaines à l'occasion de la session de septembre. Le dossier le plus important concernait l'adoption de la révision fiscale des personnes physiques.

Le groupe socialiste s'est opposé à cette réforme qui fait perdre quelques 70 millions à l'Etat et une vingtaine aux communes. Nous faisons nôtre le souci suivant: si l'État peine à absorber cette révision fiscale, si les budgets des prochaines années deviennent plus serrés, où allons-nous économiser? L'exemple donné par la Confédération est alarmant: augmentation du budget de l'armée et baisse des prestations sociales. Est-ce vers cela que le canton du Valais se dirige? La majorité de droite du parlement devra assumer ses responsabilités en cas de mise en place de mesures d'économie. Il serait inadmissible que les prestations sociales soient revues à la baisse alors que la droite a privé le canton de rentrée fiscales. Notre groupe a fait une proposition, balayée au plénum, qui aurait annuellement amené 11 millions d'impôts supplémentaires. Cette proposition baissait les impôts sur le revenu de la classe moyenne et de la classe moyenne inférieure mais augmentait le taux d'imposition, progressivement, pour les plus hauts revenus. Elle permettait donc d'alléger la charge fiscale des classes moyennes et d'augmenter progressivement celle des plus riches. Aujourd'hui, le taux est plafonné à 14% dès 370'400.- de revenu imposable. Rappelons que le revenu imposable se calcule en soustrayant du revenu brut les différentes déductions auxquelles le contribuable a droit. On parle donc ici de salaires passablement conséquents, voir colossaux.

En Valais, il existe de nombreux contribuables qui gagnent encore bien plus que ces 370'400.-, mais ils sont imposés à 14% également, même s'ils gagnent le double. Notre groupe a donc proposé d'augmenter progressivement ce taux d'imposition, afin de faire contribuer plus solidairement les mieux lotis du canton. La droite bourgeoise a crié au scandale, a parlé d'impôt confiscatoire et de vol organisé. Nous n'avons définitivement pas la même vision de l'utilité de l'impôt. Il doit servir à financer les services publics. L'impôt doit être une forme de redistribution des richesses. Mais en plafonnant ainsi l'imposition, on se prive d'une manne importante et oh combien utile.

Pour financer cette réforme, le grand argentier du canton, Roberto Schmidt, a trouvé une parade. Il a proposé d'utiliser le fonds de fluctuation des recettes. Ce fonds sert à pallier un manque imprévu de recettes. Vous avez bien lu: imprévu. Le Grand Conseil décide en son âme et conscience de baisser les impôts, la baisse de revenu est donc tout à fait prévisible. Ce petit tour de passe passe est une mascarade, car elle contrevient aux règles d'utilisation du fonds. Le groupe PLR, toujours très à cheval sur le respect des lois et des institutions, n'a pas sourcillé. Mais quel est le message que nous envoyons aux communes? Nous leur disons que les parlementaires décident de baisser les impôts, qu'ils trouvent une astuce pour financer cette réforme au niveau cantonal, mais que les communes, elles, n'ont qu'à se débrouiller pour absorber les pertes. Les communes n'ont pas de fonds de fluctuation des recettes. Elles devront donc faire des économies, forcément sur le dos des services publics, des infrastructures et des nouveaux projets.

Le parlement a manqué l'occasion de s'orienter vers une fiscalité plus solidaire et nous le déplorons. Les cadeaux fiscaux faits par la droite à quelques mois des élections auront forcément un impact sur les prochains budgets. Nous serons vigilants et veillerons au respect des acquis sociaux et au maintien des prestations sociales.

Sarah Constantin,
députée au Grand Conseil





L'ultra-libéralisme veut s'accaparer l'opinion publique

Fin août, Tamedia rendait publique sa volonté de fermer son centre d'impression de Bussigny (CIL), avec à la clé le licenciement de 63 employé·es. Cette simple nouvelle se retrouve noyée parmi une multitude d'annonces de charrettes prêtes à dégager de la vie active des troupes entières de salarié·es, et de plonger autant de familles dans l'angoisse et l'incertitude.

L'attaque frontale qu'a subie ces derniers mois le monde de l'édition et de la presse plombe une fois de plus un secteur déjà attaqué trop souvent par les ennemis de l'ouverture. Dans le désordre, la fermeture de Swissprinters, une des imprimeries majeures de Suisse, qui soit dit en passant a préféré utiliser désormais ses bâtiments à de l'immobilier de luxe plutôt qu'à employer ses presque 200 fidèles travailleur·es, pourtant croulant sous le travail, les trop nombreux licenciements de Ringier, mastodonte de l'édition en Suisse, sans oublier les dégraissages chez ESH Médias qui édite entre autres le Nouvelliste à Sion, liste non exhaustive, trahissent une situation malsaine.



Si la conjoncture, le COVID et la numérisation peuvent parfois expliquer ces dégraissages, l'avidité immorale d'actionnaires nantis est grande responsable de ces nombreux drames humains et de cet appauvrissement des vecteurs de diffusion de l'information et des opinions.

Pour Tamedia, aujourd'hui TX group, nous avons à faire à Bussigny à un centre qui tenait plus que bien la route. En 2023 ses bénéfices juteux dépassaient allègrement les 143 millions de CHF. Sauf que cela n'entrait plus dans son objectif de stratégie. Les actionnaires n'en avaient pas assez. Et peu importe si les 63 « dégâts collatéraux » sont en grande partie âgé·es de plus de 50 ans avec 20 ou 30 ans d'ancienneté. Cerise sur le gâteau la direction a balayé les propositions des commissions du personnel et des syndicats. Dégagez, il n'y a rien à voir. D'ailleurs TX groupe a déjà annoncé la fermeture prochaine de son centre d'impression de Zurich, pour regrouper tous les jobs d'impression sur Berne.

Mais il y a un mais. Toutes ces entreprises et groupes que je viens de citer, font aujourd'hui ou le feront prochainement, monter, soit imprimer nombre de leurs publications à l'étranger. Sans vergogne. Imaginez vos beaux catalogues et magazines vantant la beauté de nos entreprises bien de chez nous, de nos montagnes et de nos mayens, totalement élaborés et fabriqués hors de nos frontières. C'est déjà d'actualité. Je lance un appel d'ailleurs, aux nombreuses sections politiques, en vue des prochaines élections, de montrer l'exemple et d'imprimer vos divers flyers et manifestes en Valais. Notre canton possède encore de nombreuses imprimeries qui sont à même d'effectuer tous vos travaux d'impression de qualité avec des outils de pointe. Journaux, prospectus, dépliants, revues, livres. Il n'y a pas que les vins et les fromages qui méritent notre attention. Ces professionnel·les touchent des salaires suisses, comme nous toutes et tous.

Mais, pourtant, la planche ne cesse d'être savonnée par les chantres du « tout libéral ». Que ce soit au niveau des journalistes ou des techniciens (mise en page, graphistes, correcteurs imprimeurs) les Conventions collectives de travail ont toutes les peines du monde à évoluer positivement, ou carrément à survivre. Les entreprises dénoncent ou refusent l'application des CCT. Et les nombreuses fermetures d'entreprises impliquent la perte de très nombreux employé·es et de syndiqué·es. Sans compter la crainte qu'ont nombre de collaborateurs de se syndiquer et de figurer désormais sur la « liste rouge » de leur patron. Les CCT sont pourtant le garant du sérieux d'une entreprise.

Jean-Pierre Bodrito,
président national comité de branche de l'Industrie graphique, Syndicom, conseiller général à Sion

Stoppons l'attaque de l'UDC contre les familles réfugiées !

De nombreuses familles sont déchirées par la guerre et la fuite de leur pays. Lorsqu'un·e membre de la famille a réussi à se mettre à l'abri, le regroupement familial permet de maintenir l'espoir de retrouver un jour les siens en sécurité.

C'est précisément cet espoir et ce droit humain que l'UDC veut détruire. Il est effrayant de constater que la majorité du Conseil national a soutenu cette destruction aujourd'hui : le Conseil national veut refuser aux réfugié·es de pays en guerre comme l'Afghanistan ou la Syrie de regrouper leurs enfants et leur conjoint·e auprès d'elles et eux. 45'000 personnes sont concernées en Suisse !

C'est par ces mots que le PS a décidé de lancer il y a quelques semaines une pétition pour empêcher cela. Une indignation qui a eu un écho énorme. En effet, en l'espace de 24 heures, 120'000 personnes ont signé cet appel pour protéger l'asile adressé au Conseil des Etats. Ce dernier a décidé, sous la pression des tous ces citoyen·es, de renvoyer la motion à la commission compétente. Il s'agit donc d'une première victoire.

Il est possible de signer encore l'appel sur le site du Parti Socialiste :

https://www.sp-ps.ch/fr/campagne/appel-asile/



Des conditions déjà très sévères

Rappelons ici que quelque 43'000 personnes admises provisoirement vivent actuellement en Suisse. La majorité de ces personnes ont été déplacées en raison de la guerre et de la violence. De plus, ils et elles ont besoin d'une protection similaire à celle des réfugié·es officiellement reconnus. Ces personnes ne peuvent pas retourner dans leur pays à cause de la menace permanente que représentent des conflits souvent prolongés, mettant en danger leur vie et leur sécurité.

L'expérience a montré que les personnes déplacées restent ainsi de manière durable en Suisse. Elles doivent déjà faire face à d'importantes difficultés pour obtenir le regroupement familial, qui est accordé de façon très restrictive. Au cours de ces dernières années, seule une centaine d'autorisations annuelles en moyenne ont été délivrées pour le regroupement familial des personnes admises à titre provisoire.

Par ailleurs, si l'UDC reste dans sa traditionnelle ligne anti-immigration, il est en revanche surprenant que le PLR s'aligne de plus en plus sur la vision stricte de l'UDC concernant le domaine de l'asile.

le peuple.VS

Abonne-toi ou souscris un abonnement supplémentaire à Fr. 5.- ici

60 %

C'est le chiffre des combattants du Hezbollah étant orphelins et dont les parents sont morts dans les guerres successives menées contre le Liban. Selon Dominique Moïsi, géopolitologue français, évoquant ce chiffre, c'est une logique de haine.

Le vengeur masqué



« Not all men, but always a man ». Pour les non-anglophones, on pourrait traduire cette phrase par « pas tous les hommes mais toujours un homme ». C'est un peu le constat qu'on peut tirer de l''affaire Mazan. Mazan, le nom de cette petite commune où au moins 49 hommes sont accusés d'avoir violé Gisèle Pélicot, cette femme au courage indescriptible ayant été droguée par son propre mari pendant de nombreuses années pour que ces actes abjects soient commis. Chaque fois qu'on entend parler d'une affaire sordide de ce genre, on pense avoir vu le pire en hurlant « plus jamais ça ! ». Et pourtant, aujourd'hui, pendant qu'on considère que la parole a été libérée, on dénombre toujours autant de féminicides et la culture du viol semble être toujours autant banalisée. Est-ce qu'on pourrait voir ce problème sous un angle systémique en déconstruisant un minimum nos principes de vie ? On l'espère. Mais d'ici là, on restera sur « not all men, but always a man ».

22 octobre	**18 h 00**	**Comité directeur**
22 octobre	**19 h 00**	**Conseil de parti**
12 novembre	**18 h 30**	**Comité directeur**
23 novembre	**16 h 00**	**Congrès du PSVr**
17 décembre	**11 h 45**	**Comité directeur**

PS Parti socialiste du Valais romand

Le peuple.vs est produit par une rédaction composée de militant·e·s. La rédaction est ouverte à chaque membre du PSVr. Nous accueillons volontiers vos textes à l'adresse: redaction@le-peuplevs.ch (max. 1700 caractères).

Impressum

Mensuel
13e année

Site internet : www.lepeuplevs.com

Rédaction : Yoann Bodrito
redaction@le-peuplevs.ch

Abonnement : annuel CHF 95.–
de soutien CHF 130.–
supplémentaire CHF 5.–
membres JSVr CHF 50.–
abonnement@le-peuplevs.ch

Tarifs de publicité : CHF 200.– (1/8 page)
CHF 400.– (1/4 page)
CHF 800.– (1/2 page)
CHF 1600.– (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2 - 1950 Sion
079 443 76 41
publicite@le-peuplevs.ch

Maquette: Stampo SA - Romaine Zufferey

Parution: 11 numéros par année